



Troisième Conférence parlementaire africaine sur la migration

Niamey, 4 et 5 septembre 2018

Promouvoir une migration sûre, ordonnée et régulière : quel rôle pour le Parlement y compris dans la mise en œuvre du Pacte mondial y relatif

organisée par l'Union Parlementaire Africaine (UPA), en collaboration avec l'Union Interparlementaire (UIP), et avec le soutien de l'Assemblée Nationale du Niger

PROGRAMME PROVISOIRE

Dimanche 2 septembre 2018	<i>Arrivée des participants</i>
Lundi 3 septembre 2018	Séminaire d'information pour les parlementaires
9 : 00	<i>Inscription des participants</i>
10 :00	Ouverture du Séminaire
13 :00	<i>Déjeuner</i>
15 :00	Suite du séminaire
18 :00	<i>Clôture du séminaire</i>
Mardi 4 septembre 2018	Troisième Conférence parlementaire africaine sur la migration
9 : 30	<i>Séance inaugurale</i>
10 : 00	<i>Pause-café</i>
10 : 15	DISCOURS D'ORIENTATION : DE LA GOUVERNANCE DE LA MIGRATION <p>La tournure dramatique de la migration dès 2015 a relancé les débats sur cette thématique qui mobilise l'opinion de façon cyclique, et a surtout rendu nécessaire et urgent de revisiter l'ensemble des dispositions existantes sensées la gérer. Ce discours d'orientation tout en insistant sur la nécessité d'une gouvernance bien articulée de la migration, proposera des pistes de réflexion à son élaboration et en indiquera la contribution parlementaire.</p>
11 : 00	PARTIE I : ETAT DES LIEUX DES TENDANCES ACTUELLES DE LA MIGRATION : DEFIS ET OPPORTUNITES <p>La cartographie classique de la migration a subi une profonde mutation depuis 2015. Dans cette session, un état des lieux des tendances actuelles sera présenté aux participants. Cette mise à jour leur permettra aussi bien de relever les nouveaux défis inhérents que d'identifier les régions qui requièrent plus d'attention, et des actions qu'ils devront entreprendre dans le cadre de leur contribution aux efforts d'ensemble pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.</p> <p>De même, ils examineront les différentes opportunités qu'offre la migration et les moyens à déployer afin d'en tirer meilleur parti.</p>
13 : 15	<i>Déjeuner</i>

14 : 30	<p>PARTIE II : NORMES, MECANISMES ET POLITIQUES EXISTANTES</p> <p>Dans cette partie, on informera et/ou rappellera aux participants les normes et politiques internationales existantes en matière de la migration. Ce bref tour d’horizon offrira aux participants la possibilité d’évaluer la pertinence de certaines politiques face aux nouveaux contours de la migration, et si inadaptées, de formuler des recommandations en vue de leur mise à jour.</p>
16 : 30	Pause – café
16 : 45	<p>PARTIE III : UN PACTE MONDIAL POUR DES MIGRATIONS SÛRES, ORDONNEES ET REGULIERES ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux origines de l’établissement du Pacte - De son processus - De son contenu et des résultats attendus <p>Cette session donnera l’opportunité aux participants de mieux connaître et de se familiariser avec le pacte mondial dans la perspective de leur contribution à la mise en œuvre de ses recommandations.</p>
18 : 30	<i>Fin de la première journée</i>
Mercredi 5 septembre	
9 : 00	<p>PARTIE IV : DE LA CONSIDERATION DE QUELQUES POINTS SAILLANTS DU PACTE MONDIAL POUR LE CONTINENT AFRICAIN</p> <p>Dans cette session, les participants se concentreront sur quelques points saillants du pacte mondial et passeront en revue les différentes perspectives parlementaires dans le cadre de leur mise en œuvre.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mécanismes de mise en œuvre, de suivi et de révision du pacte 2. Migration dans une perspective des droits de l’homme
10 : 45	<i>Pause - café</i>
11 : 00	<p>PARTIE IV (suite)</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Les femmes et les enfants au cœur de la migration 4. Migration de retour et de la réintégration
13 : 30	<i>Déjeuner</i>
14 : 45	<p>PARTIE V : DE LA PROCHAINE ETAPE</p> <p>Cette session sera consacrée à la collecte/au recueil des mesures – y compris l’élaboration d’une stratégie de suivi enrichie d’un échéancier – devant rendre effective la contribution parlementaire à des migrations sûres, ordonnées et régulières aux lendemains de la conférence.</p>
17 :00	<i>Session de clôture</i>
Jeudi 6	<i>Départ des participants</i>